N° 7 S 24
C. J. 9.04.03

NEUVIÈME ÉPOQUE.

PARIS SOUS L'EMPIRE.

CHAPITRE UNIQUE.

NAPOLÉON, EMPEREUR, SACRE, EVÈNEMENS DIVERS, INSTITUTIONS DE L'EMPIRE, INVASION ÉTRANGÈRE, ABDICATION.

Si l'exécution du duc d'Enghien fut une faute, encore plus qu'un crime : Napoléon en avait commis précédemment une, non moins grave, et surtout plus maladroite, en faisant offrir à Louis XVIII soit une principauté, soit une pension proportionnée à son rang, pourvu qu'il renonçât à ses droits d'hérédité. Cette démarche reconnaissait ces mêmes droits, et lorsque le premier consul songeait à se déclarer souverain, il faisait naître l'idée d'une usurpation qui ne pouvait exister; car il n'existait plus en France ni trône, ni dynastie. La révolution, en passant sur les débris de la vieille royauté, les